

FFE Fédération Française des Echecs

Commission fédérale de discipline

CONVOCAATION à AUDIENCE

La CADE a chargé la Commission Fédérale de Discipline d'entendre l'affaire référence **CADE-11-12** dite « affaire CANNES » :

Monsieur Robert FONTAINE, demandeur, contre

- **MM Andrei SUMETS et Sergei FEDORCHUK, défendeurs**

Et d'autre part

Monsieur Jean Claude TEMPLEUR, demandeur, représentant M SUMETS, contre

- **M Christian BAUER, défendeur**

SAMEDI 17 DECEMBRE 2011 à partir de 11h
Au siège de la FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS,
2 rue Pierre Nicole 78114 Magny les Hameaux

Le dossier d'instruction sera consultable sur place à partir de 10h30

Dans les deux plaintes, l'incrimination retenue par la CADE est prévue par l'article RD 3.1.1 (2°)

« FAUTE CONTRE L'ETHIQUE»

> L'audience est publique.

> La délibération aura lieu à 14h30. La lecture des décisions fait suite à la délibération.